

# Règles de conduite des affaires pour les fournisseurs et autres partenaires commerciaux



**ETHICS**  
OWN IT  
LIVE IT  
LEAD IT



## Valeurs Northrop Grumman

### Nous faisons ce qu'il convient de faire

Nous inspirons confiance, agissons en toute intégrité en faisant preuve de transparence, traitons tout le monde avec respect, valorisons la diversité et favorisons un environnement sûr et inclusif.

### Nous tenons nos promesses

Nous assumons nos résultats, avec comme priorité la qualité et la satisfaction des parties prenantes.

### Nous nous engageons à réussir de manière collective

Ensemble, nous axons nos efforts sur notre mission et nous sommes responsables d'assurer la pérennité de notre succès auprès de nos collaborateurs, clients, actionnaires et fournisseurs, ainsi que de la société.

### Nous sommes des pionniers

En faisant preuve d'une curiosité acharnée et du sens de l'innovation, nous cherchons à résoudre les problèmes les plus complexes au monde.

## Introduction

Northrop Grumman prend l'engagement de respecter les règles les plus strictes en matière d'éthique, d'intégrité et de performance pour fournir les produits et solutions nécessaires à nos clients. Ce document définit les exigences fondamentales auxquelles nos fournisseurs et autres partenaires commerciaux (SOTP) (et ceux qui travaillent pour eux, y compris leurs employés et leurs sous-traitants) devront se conformer, quel que soit le niveau.

Aux fins du présent document, les autres partenaires commerciaux comprennent les entrepreneurs principaux, revendeurs/distributeurs, partenaires de Northrop Grumman et les autres sociétés avec lesquelles Northrop Grumman fait affaire.

Nous attendons de nos SOTP qu'ils respectent les normes les plus strictes d'intégrité et d'éthique, qu'ils respectent les lois, réglementations, obligations contractuelles et normes de conduite professionnelles. Nos SOTP doivent agir de manière éthique en toutes circonstances et garantir l'intégrité de leurs opérations. Agir de manière intègre signifie se plier aux règles de comportement les plus strictes. Par ailleurs, nos SOTP doivent se conformer pleinement à toutes les lois et réglementations applicables, leurs obligations contractuelles envers nous et au présent document.



## Traiter les personnes avec dignité et respect

Nous attendons de nos SOTP qu'ils traitent les personnes avec respect et dignité, qu'ils encouragent la diversité, qu'ils restent ouverts à des opinions diverses, qu'ils promeuvent l'égalité des chances face à l'emploi pour tous et qu'ils encouragent une culture éthique et inclusive. Nos SOTP ne doivent pas transgresser les droits d'autrui et doivent résoudre tout impact négatif de leurs opérations sur les droits de l'homme.

### Travail des enfants

Nos SOTP doivent garantir la non-utilisation d'une main-d'œuvre infantile dans le cadre de leur travail. Le terme « enfant » désigne toute personne en dessous de l'âge minimum légal de travail dans le pays où le travail est exécuté.

### Trafic d'êtres humains

Nous soutenons sans réserve l'élimination du trafic d'êtres humains et de l'esclavage de la chaîne d'approvisionnement et ne tolérons aucun trafic de personnes, à la fois aux États-Unis et dans le reste du monde. Les SOTP doivent respecter les réglementations interdisant le trafic d'êtres humains et se conformer à toutes les lois locales applicables dans le ou les pays où ils opèrent.

Pour en savoir plus, reportez-vous à notre politique des droits de l'homme à <http://www.northropgrumman.com/CorporateResponsibility/Pages/HumanRightsPolicy.aspx>

### Harcèlement

Nos SOTP doivent s'assurer que leurs employés évoluent dans un cadre de travail exempt de harcèlement physique, psychologique et verbal, ou de tout autre comportement abusif.

### Absence de discrimination

Nos SOTP doivent garantir l'égalité des chances face à l'emploi pour tous les employés et demandeurs d'emploi, sans aucune forme de discrimination illégale.

## Salaires et avantages

Nos SOTP doivent verser à leurs employés la rémunération minimum requise par la loi locale et fournir tous les avantages exigés par la loi. Outre le paiement des heures de travail régulières, leurs employés doivent être payés pour leurs heures supplémentaires au tarif majoré requis par la loi.

## Dialogue social

Nous attendons de nos SOTP qu'ils respectent les droits de libre association et communication de leurs employés avec la direction concernant leurs conditions de travail sans la crainte de harcèlement, intimidation, sanction, interférences ou représailles.

Nous attendons de nos SOTP qu'ils reconnaissent et respectent le droit de libre association de leurs employés, y compris l'adhésion ou non à une quelconque association de leur choix.

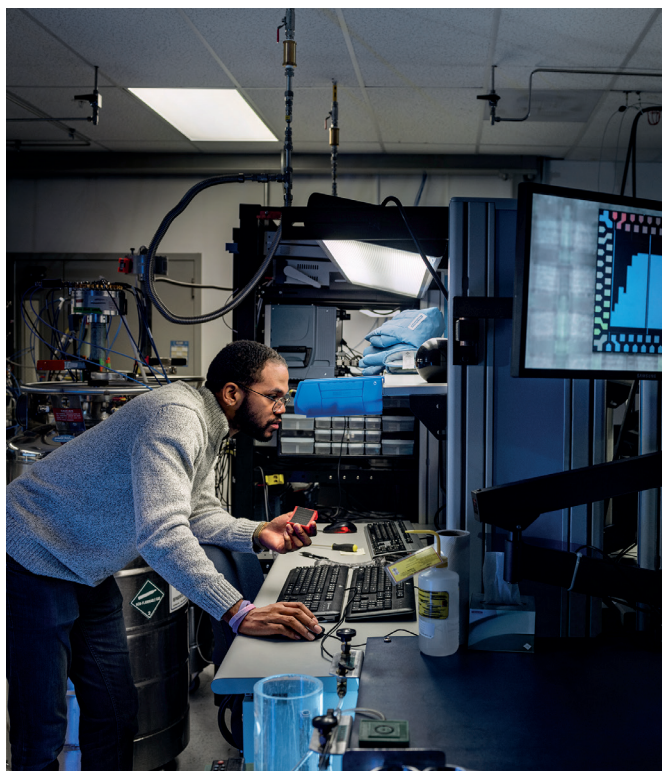
## Se responsabiliser vis-à-vis de la qualité

### Qualité

Nous attendons de nos SOTP qu'ils aient en place des processus d'assurance qualité pour identifier les défauts et mettre en œuvre des actions correctives, et faciliter la livraison d'un produit dont la qualité est au moins conforme aux obligations contractuelles. Nos SOTP doivent veiller tout particulièrement à ce que le produit de leur travail soit conforme aux normes qualité de notre entreprise.

### Contrefaçons

Nous attendons de nos SOTP qu'ils développent, mettent en œuvre et tiennent à jour des méthodes et processus appropriés pour leurs produits afin d'empêcher l'introduction de contrefaçons (pièces et matériaux) dans leurs produits manufacturés. Nos SOTP doivent garantir la mise en place de processus efficaces pour détecter les contrefaçons, le cas échéant, et les exclure des produits à livrer.



## Utiliser des pratiques commerciales conformes à l'éthique et légales

Nos SOTP ne doivent pas chercher à gagner des avantages par le biais de pratiques commerciales inéquitables, contraires à l'éthique ou illégales.

### Lois anti-corruption

Nos SOTP doivent se conformer à toutes les lois, directives et réglementations anti-corruption applicables, telles que le Foreign Corrupt Practices Act (États-Unis) et le Bribery Act (Royaume-Uni).

Nous exigeons de nos SOTP qu'ils s'abstiennent d'offrir ou effectuer des paiements inappropriés (ou quoi que ce soit de valeur) à des fonctionnaires gouvernementaux, des partis politiques, des candidats à une charge publique ou d'autres personnes. Ceci inclut l'interdiction de paiements de facilitation visant à accélérer ou garantir l'exécution d'une action gouvernementale de routine que le fonctionnaire gouvernemental est déjà tenu d'effectuer comme la délivrance d'un visa ou le dédouanement, même à des endroits où une telle activité peut ne pas constituer une violation de la loi locale.

Les paiements effectués pour protéger la sécurité d'une personne sont autorisés en cas de menace imminente à la santé ou la sécurité, mais ils doivent être correctement enregistrés et communiqués au représentant de l'acheteur au plus vite dans ce cas.

Nous exigeons de nos SOTP qu'ils fassent preuve d'attention et de discernement afin de prévenir et de détecter la corruption dans toutes les ententes commerciales, y compris dans les partenariats, contrats de sous-traitance, co-entreprises, accords compensatoires et embauche d'intermédiaires tels que des agents ou des consultants.

## Paiements illégaux

Nos SOTP ne doivent pas offrir de paiements illégaux quels qu'ils soient ni en recevoir d'un client, d'un fournisseur ou de leurs agents, représentants ou autres. L'acceptation, le paiement et/ou la promesse d'argent ou de quoi que ce soit de valeur, directement ou indirectement, pour exercer une influence indue ou un traitement préférentiel sont interdits. Cette interdiction s'applique même là où une telle activité peut ne pas constituer une violation de la loi locale.

## Lois anti-trust

Nos SOTP ne doivent pas s'adonner à des pratiques anticoncurrentielles en violation des obligations légales, réglementaires ou contractuelles applicables.

## Cadeaux d'affaires

Selon nous, nos SOTP doivent rivaliser sur la base du mérite de leurs produits et services. L'échange de cadeaux d'affaires ne peut pas être utilisé pour gagner un avantage concurrentiel déloyal ou exercer une influence indue.

Dans le cadre des activités commerciales de Northrop Grumman, nos SOTP doivent s'assurer que le don ou l'acceptation d'un cadeau d'affaires, quel qu'il soit, se fait dans le respect des politiques de Northrop Grumman et de toutes les autres lois, réglementations et obligations contractuelles applicables, ainsi que des règles et normes de l'organisation réceptrice, et correspondent aux pratiques et coutumes raisonnables du marché.

## Conflit d'intérêts

Nos SOTP doivent éviter les conflits d'intérêts ou les situations ayant l'apparence d'un conflit d'intérêts potentiel dans leurs tractations avec nous. Nous exigeons de nos SOTP qu'ils notifient les parties affectées en cas de conflit d'intérêt, actuel ou potentiel, y compris de conflits entre les intérêts de notre entreprise et les intérêts personnels des employés d'un fournisseur ou d'un autre partenaire commercial ou de ceux de parents proches, d'amis ou de partenaires commerciaux d'un SOTP ou de ses employés.

## Intégrité du processus achats

Nos SOTP doivent garantir l'intégrité de nos processus achats. Nos SOTP ne doivent pas utiliser de manière impropre des informations exclusives ou confidentielles d'un concurrent dans leur propre intérêt. Si un fournisseur ou autre partenaire commercial prend connaissance d'informations exclusives ou confidentielles de ce type, il devra prendre immédiatement des mesures pour éviter leur exploitation inappropriée et en informer notre entreprise, le cas échéant.

## Délit d'initié

Nos SOTP et leur personnel ne doivent pas utiliser d'informations importantes non publiques apprises au cours de leurs relations commerciales avec nous pour acheter ou vendre des actions de notre entreprise ou d'une autre entreprise, ou permettre à un tiers de le faire.



## Adopter de bonnes pratiques commerciales

### Importations

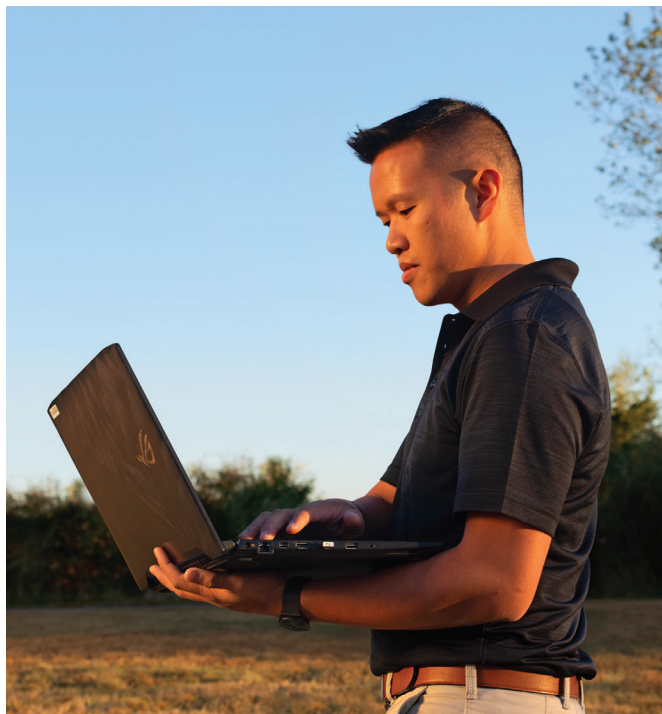
Nos SOTP doivent s'assurer que leurs pratiques commerciales sont conformes à toutes les lois, directives et réglementations applicables régissant l'importation de pièces, composants et données techniques. Nous exigeons de nos SOTP qu'ils fournissent des informations véridiques et exactes, et obtiennent les licences et/ou consentements appropriés, si nécessaire.

### Exportations

Nos SOTP doivent s'assurer que leurs pratiques commerciales sont conformes à toutes les lois, directives et réglementations applicables régissant l'exportation de pièces, composants et données techniques. Nous exigeons de nos SOTP qu'ils fournissent des informations véridiques et exactes, et obtiennent les licences et/ou consentements appropriés, si nécessaire.

### Lois anti-boycott

Northrop Grumman ne participera à aucun boycott économique non autorisé, conformément aux lois américaines Export Administration Act (1977, loi de gestion des exportations) et Tax Reform Act (1976, loi de réforme fiscale), ou une législation ou des réglementations similaires (les « lois »). Les SOTP de Northrop Grumman ne doivent pas participer à, coopérer avec ou accepter d'effectuer une quelconque action enfreignant ces lois. Les SOTP ne doivent pas demander à Northrop Grumman d'agir de quelque manière que ce soit en violation de ces lois.



### Approvisionnement responsable en minéraux

Les SOTP doivent se conformer à toutes les lois et réglementations applicables concernant les minéraux de la guerre et nous aider à satisfaire à nos obligations légales et réglementaires.

Nous devons déclarer annuellement à la commission boursière américaine (US Securities and Exchange Commission) notre utilisation de « minerais de guerre » (tantale, étain, tungstène et or) provenant de la République démocratique du Congo (RDC) ou de tout autre pays frontalier, dans des produits fabriqués ou dont la fabrication est réalisée par des sous-traitants de l'entreprise et nous devons faire preuve de diligence raisonnable (due diligence) quant à l'utilisation de « minerais de guerre » dans notre chaîne d'approvisionnement.

Nos SOTP doivent nous soutenir dans nos efforts à faire preuve d'une diligence raisonnable concernant l'utilisation de minéraux de la guerre dans notre chaîne d'approvisionnement, y compris par l'identification de produits dans leur chaîne d'approvisionnement contenant des minéraux de la guerre et la validation du pays d'origine de ces minéraux.

# Protéger les échanges d'informations, la propriété intellectuelle et la chaîne d'approvisionnement

## Confidentialité des informations sensibles

Nos SOTP doivent maintenir la confidentialité de toutes les informations qui leur sont confiées par nous, nos clients ou autres tierces parties, sauf si leur divulgation est autorisée ou légalement requise (et dans ce cas, seulement après notification).

Nous exigeons de nos SOTP qu'ils traitent correctement et se protègent contre la divulgation inappropriée de toute information sensible, y compris les informations classées secrètes, contrôlées, confidentielles et personnelles, informations stratégiques concernant la concurrence et propriété intellectuelle.

Les informations ne doivent pas servir à d'autres fins (par ex., publicité et autres fins du même type) que les besoins de l'entreprise pour laquelle elles ont été fournies, sauf autorisation préalable du propriétaire. Nos SOTP doivent se conformer à toutes leurs obligations contractuelles et aux lois applicables, y compris aux lois de confidentialité des données.

## Propriété intellectuelle

Nous exigeons de nos SOTP qu'ils respectent et se conforment à toutes les lois applicables et autres obligations régissant les droits de propriété intellectuelle, y compris la protection contre la divulgation, les brevets, les droits d'auteur et les marques commerciales.

## Cybersécurité

Nos SOTP doivent veiller à protéger les informations qui leur sont confiées et celles qu'ils produisent dans le cadre de nos programmes contre tout accès non autorisé, destruction, utilisation, modification ou divulgation.

```
p.prototype.w=function(a,c){this.o.push({Jc:a,opti
=function(a,c,d){window.gapi={};var e=window.___js
s.b.push(a);_F(d,1)&&(d=_F(d,2))&&this.b.push(d)
){_.A.call(this);this.C=a;this.w=this.b=null;this.
ndow.navigator.PASSWORD("*****");0<=a.indexOf("MS
&a[1]&&9)>(0,window.parseFloat)(a[1])&&(this.o=!0)}
,c,d){if(!a.o)if(d instanceof Array)for(var e in d
;c&&c.addEventListener?c.addEventListener(d,e,!1):
nction(a,c){if(this.o)return null;if(c instanceof
this.b.type==c&&this.w==a&&(d=this.b,this.b=null);
```

Nous attendons de nos SOTP qu'ils aient en place des programmes de cybersécurité prenant en compte le niveau de risque pour diminuer les menaces émergentes visant leurs systèmes, produits et services d'information, de même que leur chaîne d'approvisionnement. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils se conforment à toutes leurs obligations contractuelles et légales applicables.

## Sécurité de la chaîne d'approvisionnement

Outre se conformer à nos conditions de sécurité, nos SOTP sont encouragés à mettre en œuvre des pratiques et des procédures veillant à garantir la sécurité de leurs employés, biens et autres actifs, y compris de leur chaîne d'approvisionnement. Nos SOTP sont encouragés à participer à l'initiative Customs-Trade Partnership Against Terrorism (Partenariat commercial et douanier de lutte contre le terrorisme) du Ministère américain de la sécurité intérieure.

## Tenir des dossiers exacts

Nos SOTP doivent créer et tenir des dossiers exacts. Tous les dossiers, indépendamment de leur format, créés ou reçus comme attestation d'une transaction commerciale doivent représenter complètement et précisément la transaction ou l'événement documenté.

Quand un dossier n'est plus utile aux affaires courantes, il doit toutefois être conservé dans le cadre des obligations de conservation applicables. Les SOTP ne doivent pas falsifier ni fournir de dossiers frauduleux, fausses factures ou autres faux en écritures à nous ou à nos clients.

## Prévoir un lieu de travail sans danger et sain

### Santé et sécurité

Nous exigeons de nos SOTP qu'ils se conforment à toutes les lois, réglementations et directives « Santé et sécurité » applicables. Nos SOTP doivent protéger la santé, la sécurité et le bien-être de leurs employés, leurs visiteurs et autres personnes susceptibles d'être affectées par leurs activités.

### Environnement et durabilité

Nos SOTP doivent se conformer à toutes les lois, réglementations et directives environnementales applicables, et se comporter dans leurs opérations comme des dirigeants responsables soucieux de l'environnement.



## Attentes en matière de programmes d'éthique

### Conformité

Nous exigeons de nos SOTP qu'ils aient en place un programme d'éthique et de conformité efficace et qu'ils se plient aux obligations du présent document.

### Protection des dénonciateurs

Nos SOTP doivent fournir à leurs employés les moyens de soulever des problèmes d'éthique ou de droit sans craindre de représailles. Nos SOTP doivent par ailleurs agir pour prévenir, détecter et corriger toute mesure de rétorsion.

### Conséquences d'une violation du code

En cas de violation du présent document, nous pourrions engager une action corrective pour remédier à la situation. En cas de violation réelle ou supposée de la loi ou la réglementation, nous pourrions être tenus de communiquer ce fait aux autorités ad hoc. Nous nous réservons le droit de mettre un terme à notre relation ou d'engager n'importe quelle autre action appropriée envers tout SOTP en vertu des contrats/transactions existants.

## L'OpenLine Northrop Grumman

L'OpenLine Northrop Grumman est un moyen de faire part de ses inquiétudes ou de signaler une infraction présumée, et elle est à la disposition non seulement des employés, mais des SOTP et toutes autres parties prenantes extérieures.

L'OpenLine est disponible 24 h/24 et 7 j/7, et est administrée par une entreprise externe. Vous pouvez appeler l'OpenLine sur un numéro de téléphone gratuit ou y accéder via Internet. Quelle que soit la méthode que vous utilisez, les signalements effectués sur l'OpenLine peuvent être anonymes, si cela est autorisé par les lois locales.

### OpenLine de Northrop Grumman :

[www.northropgrumman.com/corporate-responsibility/ethics-and-business-conduct/northrop-grumman-openline](http://www.northropgrumman.com/corporate-responsibility/ethics-and-business-conduct/northrop-grumman-openline)

**Signalement en ligne :** [www.northropgrumman.ethicspoint.com](http://www.northropgrumman.ethicspoint.com)